

## Rapport « Portrait d'entreprise » (ASE)

LE rapport fournit une analyse complète de l'entreprise sur une période fixe de 12 mois. Vous choisissez une date dans le mois de départ et l'analyse débute le premier de ce mois, peu importe la date que vous ayez sélectionnée.

Pour que l'analyse soit valide, les conditions suivantes doivent avoir été respectées : Les données doivent être complètes pour l'année analysée, soit :

- Aucune fiche d'animal réformé n'a été effacée
- Aucune fiche d'animal décédé n'a été effacée
- Aucune fiche d'agneau n'a été archivée, ni les agneaux vendus, ni les mort-nés

Le rapport est présenté sous le format suivant de deux pages:

### Portrait d'entreprise du 01 janv. 2011 au 31 déc. 2011

Nombre de brebis <u>actives</u> dans le troupeau:	80	(fin de la période)		
Nombre de béliers actifs dans le troupeau:	3	(fin de la période)		
Nombre de sujets réformés (brebis et béliers):	12		13,0%	
Nombre de sujets décédés (brebis et béliers):	0		0,0%	
Nombre d'agnelles et béliers gardés pour reproduction:	18			
Nombre d'agnelles et béliers achetés pour la reproduction:	0			
<b>Prolificité: 2,18 Agneau/brebis</b>				
	Agnelages	Nombre agneaux nés	Agneaux par agnelage	% des naissances
En saison (1 jan au 30 juin):	68	148	2,18	100,0%
Hors saison (1 juil au 31 déc):	0	0	?	0,0%
Total:	68	148	2,18	
Agnelages par brebis <u>actives</u> dans le troupeau:			0,85	
Agneaux nés par brebis <u>actives</u> dans le troupeau:			1,85	
Nombre de brebis ayant agnelé dans la période:	68			Taux d'agnelage: 1,00
<b>Agneaux réchappés</b>				
	Nb de brebis	Agneaux réchappés	Agn réchappé par brebis / an	% réchappés
Période analysée:	68	141	2,1	95,3%
	Nb d'agnelages		Agn réchappé par agnelage	
En saison:	68	141	2,1	95,3%
Hors saison:	0	0	?	?
<b>Mortalités</b>				
		Taux de mortalité	% selon l'âge	
Mortalités 1 -10 jours:	1	0,7%	50,0%	
Mortalités 11 -50 jours:	1	0,7%	50,0%	
Mortalités 51 jours et plus:	0	0,0%	0,0%	
Sous total:	2	1,4%		
Nombre de mort-nés:	5	3,4%		
		4,7%	Taux global	
Mortalités 1 jan au 30 juin:	2	1,4%	100,0%	
Mortalités 1 juillet au 31 déc:	0	?	0,0%	

Définition des termes utilisés en page 1 :

**Brebis actives** : Les brebis actives sont toutes les brebis présentes dans le cheptel à la dernière date de l'étude si vous travaillez avec une copie archivée de Bergère dont la date d'archivage correspond à la date de fin d'étude. Sinon, le nombre de brebis actives est le nombre à la date à laquelle l'étude est faite. Le calcul n'est pas fait sur la moyenne tirée du nombre de mois de brebis en bergerie comme tente de le faire la Financière Agricole dans ses rapports. Le nombre de brebis actives est donc une vue ponctuelle des reproducteurs à un moment précis, ce moment étant la fin de la période d'analyse. Ce calcul inclus :

- Les brebis ayant agnelé et toujours dans le cheptel
- Les brebis reproductrices achetées au cours de la période d'étude, ayant agnelé ou non
- Les agnelles de remplacement conservées au cours de la période d'analyse et ayant agnelé ou non

Donc : Lorsque on désire analyser le nombre d'agneaux né par brebis, il faut faire attention car la prolificité (coin supérieur gauche) est le taux réel car il tient compte seulement des animaux ayant agnelé durant la période d'analyse, tandis que le nombre d'agneaux nés par brebis actives représente la prolificité calculés par rapport à l'ensemble du cheptel reproducteur, que les brebis aient été en capacité de mettre bas ou non. Ce chiffre représente par contre un « coût » pour le producteur car il doit quand même supporter les frais pour ces animaux temporairement non productifs.

Si le producteur est en croissance ou ne décroissance, on ne peut conclure à partir de ce dernier calcul. Par contre, si le taux de remplacement et-ou d'achat est relativement stable à chaque année, le nombre né par brebis actives a un impact sur les coûts de production.

**Sujets réformés et décédés** : le taux est calculé à partir des animaux réformés et décédés, mais déclarés comme tels à ATQ durant la période d'analyse. Si un producteur indique disons 20 brebis comme « à réformer », mais que ces dernières ne sont pas déclarées à ATQ, elles ne sont pas considérées comme réformées. Il en va de même pour les décès à la ferme.

Le **taux d'agnelage** est calculé à partir du nombre d'agnelage dans la période et du nombre de brebis ayant agnelé durant cette période. Par contre, le taux d'agnelage par brebis actives est calculé à partir du même nombre d'agnelages, mais par rapport au nombre de brebis actives dans le troupeau à la fin de la période d'analyse.

**Agneaux réchappés** : ce calcul est fait à partir du nombre total d'agneaux nés en enlevant les décès et les mort-nés pour la période d'analyse. Ce chiffre représente la productivité du troupeau.

**Mortalités** : le calcul des mortalités tient compte des mort-nés et des mortalités post natales. Par contre, il n'est pas un indicateur des avortements. Pour le moment, les avortements ne sont pas comptabilisés dans BerGère

<u>Ventes de la période</u>	Kg	Nombre d'agneaux	Poids vif moyen	% du total
Agneau de lait	0	0	?	0,0%
Agneau léger	25	1	25,0	0,8%
Agneau lourd à l'agence	521	10	52,1	8,1%
Agneau lourd direct	5443	112	48,6	91,1%
Animaux de reproduction	0	0	?	0,0%
<b>Total</b>	<b>5989</b>	<b>123</b>		
Ventes de reproducteurs: Agnelles: 0		Béliers: 0		

  

<u>GMQ par catégorie</u>	50 jrs	100 jrs
Agneau de lait		n / a
Agneau léger	208	319
Agneau lourd	292	360

  

<u>Productivité en fonction de l'âge des brebis</u>							
Âge	Nb de(*) brebis	Nb agnlg	agneau nés	agneau élevés	Inter agnlg	GMQ 50	Kg produit
1 (0 à 2 ans)	20	20	41	38		309	35
2	8	8	13	14	338	345	37
3	8	8	16	16	347	374	47
4	7	7	13	15	355	328	45
5	4	4	11	10	355	306	48
6	9	9	26	24	354	283	48
7	2	2	5	5	353	341	52
8	0	0	0	0	0	?	?
9	0	0	0	0	0	?	?

(\*) exclus les brebis réformées durant et depuis la période étudiée

Page 2 :

**Ventes de la période** : les ventes sont comptabilisées à partir des données de poids vif tel qu'indiqué par le producteur lors de la pesée finale. Si le producteur omet de faire les pesées ou d'entrer les données, évidemment, l'analyse sera faussée. Il faut se rappeler que les poids sont les poids vifs.

**GMQ par catégorie** : le GMQ est la moyenne obtenue pour toute la période pour chaque catégorie d'agneau. Encore une fois, le producteur devra avoir procédé à ses pesées pour que les données soient valides.

**Productivité selon l'âge** : Le tableau fournit une répartition des catégories d'âge dans le troupeau à la fin de la période d'analyse. C'est donc une vue de ce qui est en place pour la prochaine saison de production et un indice des performances à venir et d'une certaine aide à la réforme. Le menu principal de BerGère, sous la rubrique « rapports de performance » fournit une aide détaillée pour la réforme des brebis. Il faut noter que ce tableau exclus la production fournie par les brebis qui ont été réformées. Ceci n'est en effet plus nécessaire puisque ces animaux ne font plus partie du cheptel actif.

C'est pourquoi, lorsqu'on additionne le nombre d'agnelage du tableau, pour toutes les catégories d'âge, ou encore le nombre d'agneaux nés, on obtient toujours un chiffre inférieur à celui des tableaux de la page 1, à moins qu'il n'y ait eu aucune réforme ou décès durant la période analysée.